Image not found or type unknown

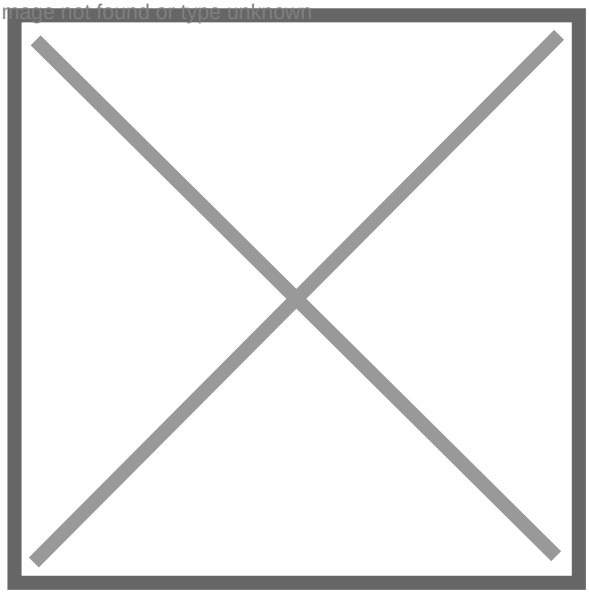

Demande de la carte de séjour pour ma belle mére

Par **berrebah**, le **01/01/2008** à **15:35**

je suis belge,j'ai demandé le regroupement familiale pour ma belle mére qui est venu de la tunisie avec un visa touristique de deux mois,on a introduit le dossier à la commune depuis presque un mois et ils nous a dient qu'on doit attendre le passage de l'agent de quartier et ce dernier n'a pas passé jusqu'à aujourd'hui.
sachant que le visa de ma belle mére n'est plus valable et depuis l'introduction du dossier elle circule avec un papier de la commune qui n'est qu'une simple preuve qu'elle a introduit une demande de regroupement familiale.
notre question:
que devons nous faire maintenant?
et le procédure d'une telle demande ça peut durer combien du temps?
merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés